

DENIS BOUTIN

**AGRICULTURE ET RURALITÉ QUÉBÉCOISES :
ANALYSE DES IMPACTS SOCIO-SPATIAUX DE QUELQUES
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES EXPLOITATIONS**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès sciences (M.Sc.)

Programme de maîtrise en économie rurale
Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
UNIVERSITÉ LAVAL

Septembre 1999

DENIS BOUTIN

**AGRICULTURE ET RURALITÉ QUÉBÉCOISES :
ANALYSE DES IMPACTS SOCIO-SPATIAUX DE QUELQUES
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES EXPLOITATIONS**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès sciences (M.Sc.)

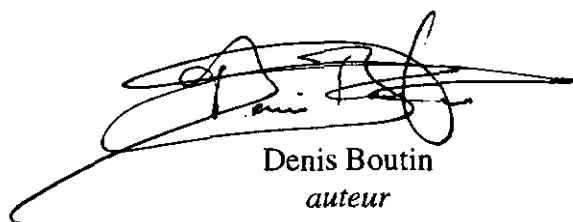
Programme de maîtrise en économie rurale
Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
UNIVERSITÉ LAVAL

Septembre 1999

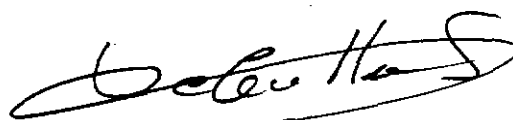
© Denis Boutin, 1999

RÉSUMÉ

Cette étude exploratoire examine l'influence des structures de production agricole sur les rapports entre l'agriculture et la ruralité. Les travaux de Goldschmidt, de même que plusieurs recherches subséquentes, tendent à démontrer qu'une certaine relation peut être établie entre les caractéristiques structurelles des exploitations et la vitalité d'un milieu rural. Dans le cadre de cette étude, une enquête a été menée auprès de fermes du Québec afin d'apprécier l'intensité des liens socio-économiques qu'elles entretiennent avec leur environnement rural. Les modes de dépenses des exploitations et l'implication communautaire des ménages agricoles sont examinés en fonction de divers paramètres caractérisant les structures de production des entreprises. En dépit de la taille réduite de l'échantillon, plusieurs tendances se dégagent de ces analyses. Notamment, la dimension des fermes, une spécialisation dans l'élevage porcin et la diversification des productions constituent les variables qui agiraient le plus sur le degré d'intégration des exploitations dans leur communauté locale.



Denis Boutin
auteur



Guy Debailleul
directeur du mémoire

AVANT-PROPOS

Ce document est l'aboutissement d'un long et parfois laborieux processus de recherche. Sa réalisation n'aurait pu se concrétiser sans le soutien de nombreuses personnes et organismes.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma compagne Monik pour ses nombreux encouragements, son inlassable patience et l'appui exceptionnel qu'elle a si bien su m'offrir tout au cours de ce cheminement intellectuel. Je ne pourrais également passer sous silence le réconfort et le courage qu'ont pu me procurer les tendres sourires de mes adorables fillettes, Maude et Romy. Je souhaite, de plus, remercier les multiples parents et amis qui, à plusieurs reprises, m'ont encouragé durant ce programme d'études.

Par ailleurs, je désire exprimer toute mon appréciation à Guy Debailleul, directeur de recherche, pour avoir si bien su alimenter ma réflexion, pour sa hardiesse à encadrer un sujet aussi atypique, de même que pour sa grande disponibilité. Je tiens également à mentionner les contributions de Maurice Carel et Daniel-M. Gouin, tous deux professeurs au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval, qui m'ont accompagné dans plusieurs étapes de ce processus de recherche et, par conséquent, qui ont contribué à lui donner une solide orientation. Je désire aussi rendre hommage à messieurs Henri-Paul Proulx et Jacques Proulx, de Solidarité rurale, pour nous avoir fait part de leur intuition face à l'évolution du développement agricole québécois et pour avoir ainsi initié la réflexion que soulève la problématique de cette étude. Il convient en outre de mentionner le soutien financier d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Solidarité rurale qui, par leur contribution sous forme de bourses étudiantes, m'ont permis de me consacrer à ces études en toute quiétude.

D'autre part, la réalisation de l'enquête a nécessité la collaboration de plusieurs personnes dont j'aimerais également souligner l'importance. Je suis particulièrement reconnaissant envers les Fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les

Directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent / Côte-du-Sud, la Montérégie (secteur Est) et les régions de la Mauricie / Bois-Francs et de Lanaudière. La collaboration du personnel de ces bureaux régionaux aura permis de constituer l'échantillon d'exploitations agricoles répondant aux critères recherchés. En terminant, je veux exprimer toute mon appréciation aux agricultrices et agriculteurs qui ont accepté de me consacrer un moment, et ce, malgré l'exigence que comporte la période de fin de saison durant laquelle se sont déroulées les entrevues.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
AVANT-PROPOS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE ET INQUIÉTUDES DU MONDE RURAL.....	3
1.1 TRANSFORMATIONS RÉCENTES DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE.....	4
1.2 LA RURALITÉ FACE À CES CHANGEMENTS	7
1.3 LES OBJECTIFS.....	13
CHAPITRE II : INFLUENCE DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LES COMMUNAUTÉS RURALES : DE L'HYPOTHÈSE DE GOLDSCHMIDT À SON APPLICABILITÉ AU CAS DU QUÉBEC	15
2.1 DÉFINITIONS ET CONCEPTS	15
2.1.1 <i>Impacts socio-spatiaux</i>	15
2.1.2 <i>Structures de production agricole</i>	16
2.2 L'HYPOTHÈSE DE GOLDSCHMIDT	16
2.3 LA RELATION ENTRE LES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS RURALES ET LES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE	18
2.3.1 <i>Applicabilité, généralisation et limites de l'hypothèse de Goldschmidt</i>	19
2.3.2 <i>Variation de l'applicabilité de l'hypothèse de Goldschmidt selon les régions</i>	22
2.4 MODE DE DÉPENSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES STRUCTURES ET LES SYSTÈMES DE PRODUCTION.....	24
2.5 RELATION ENTRE LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LA PARTICIPATION DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE	28
2.6 ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE PORTANT SUR LE LIEN ENTRE LES COMMUNAUTÉS RURALES ET LES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE	31
2.7 APPLICABILITÉ DE L'HYPOTHÈSE DE GOLDSCHMIDT AU CAS DU QUÉBEC.....	32
CHAPITRE III : APPROCHES PRIVILÉGIÉES ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	38
3.1 APPROCHES PRIVILÉGIÉES	38
3.2 PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	40
3.3 MÉTHODES D'ANALYSE UTILISÉES	46
3.3.1 <i>Modes de dépenses selon le type d'entreprise agricole</i>	46
3.3.2 <i>Effet de la taille des exploitations sur les besoins en main-d'œuvre</i>	49
3.3.3 <i>Participation dans la communauté selon le type d'entreprise agricole</i>	50
3.4 PORTÉE ET LIMITES	51

CHAPITRE IV : ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	53
4.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES.....	53
4.2 TAUX DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE.....	55
4.3 MODES DE DÉPENSES DES EXPLOITATIONS.....	57
4.3.1 <i>Comparaison du lieu d'approvisionnement pour les principales catégories de charges de l'exploitation et les dépenses du ménage, selon différents regroupements d'entreprises agricoles</i>	57
4.3.2 <i>Variation du lieu d'approvisionnement selon la taille des entreprises agricoles</i>	63
4.3.3 <i>Analyse de régression linéaire</i>	64
4.3.4 <i>Dispersion des exploitations en fonction de la localisation d'achat des intrants et des investissements</i>	66
4.3.5 <i>Proportion des dépenses effectuées localement</i>	68
4.3.6 <i>Analyse des proportions d'approvisionnement local pour les divers types de charges et de dépenses</i>	71
4.3.7 <i>Identification des variables significatives influant sur le niveau d'approvisionnement local des exploitations enquêtées</i>	74
4.3.8 <i>Types de fournisseurs pour les fournitures et les services</i>	78
4.3.9 <i>Conclusions sur les modes de dépenses des exploitations enquêtées</i>	81
4.4 PRODUCTIVITÉ APPARENTE DU TRAVAIL SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION.....	84
4.5 PARTICIPATION DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE SELON LE TYPE D'ENTREPRISE AGRICOLE.....	87
4.5.1 <i>Comparaison des niveaux de participation dans les entités socio-économiques selon le type d'entreprise agricole</i>	87
4.5.2 <i>Dispersion des exploitations en fonction des niveaux de participation dans les entités socio-économiques</i>	90
4.5.3 <i>Autres indicateurs de la participation communautaire des ménages agricoles dans les entités socio-économiques</i>	92
4.5.4 <i>Conclusions sur la participation communautaire des exploitations enquêtées</i>	95
CHAPITRE V : CONCLUSION GÉNÉRALE.....	98
BIBLIOGRAPHIE	104
ANNEXES.....	112
QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR L'ENQUÊTE	122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la taille moyenne des entreprises agricoles (Québec, Canada et États-Unis)	6
Tableau 2.1 : Comparaison des niveaux de concentration du secteur agricole (Québec, Canada et États-Unis)	34
Tableau 3.1 : Description des catégories d'exploitations ciblées pour l'enquête	42
Tableau 3.2 : Répartition géographique des exploitations enquêtées	43
Tableau 4.1 : Caractéristiques de l'échantillon d'entreprises agricoles selon chacune des catégories d'exploitations	54
Tableau 4.2 : Taux d'acceptation pour participer à l'enquête	56
Tableau 4.3 : Proportions moyennes des dépenses effectuées localement	72
Tableau 4.4 : Variables significatives influant sur le niveau d'approvisionnement local pour différents types de charges et de dépenses	75
Tableau 4.5 : Utilisation des coopératives agricoles selon le type d'exploitation	78
Tableau 4.6 : Utilisation des services-conseils selon le type d'entreprise agricole	79
Tableau 4.7 : Utilisation des services financiers selon le type d'entreprise agricole	80
Tableau 4.8 : Ratio entre le nombre de travailleurs et le volume de production selon différents types d'exploitations	86
Tableau 4.9 : Nombre moyen d'heures consacrées à l'implication socio-économique selon le type d'entreprise agricole	93
Tableau A.1 : Liste des organisations mentionnées lors de l'entrevue afin d'évaluer la participation du ménage dans la vie communautaire	113
Tableau A.2 : Explication du calcul de la valeur de la cote pondérée attribuée au « CUR » de chaque exploitation	114
Tableau A.3a : Facteurs de pondération des catégories de charges de l'entreprise agricole	115
Tableau A.3b : Facteurs de pondération des catégories de dépenses du ménage de l'exploitation	116
Tableau A.4a : Valeurs des moyennes et écart-types obtenues pour divers types de données selon différents regroupements d'exploitation	117
Tableau A.4b : Valeurs des moyennes et écart-types obtenues pour divers types de données selon différents regroupements d'exploitation	118
Tableau A.5 : Valeurs de probabilité des tests t effectués sur les moyennes de divers regroupements d'exploitations	119
Tableau A.6 : Analyse de corrélation effectuée sur les indices de localisation des différents types de charges et de dépenses	120
Tableau A.7 : Distribution des exploitations selon la proportion des dépenses effectuées localement pour les services destinés à l'exploitation et les biens et services destinés au ménage	121

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1	Localisation moyenne des lieux d'approvisionnement (indice agrégé) des principales catégories de charges de l'exploitation selon le type d'entreprise agricole	58
Figure 4.2	Localisation moyenne des lieux d'approvisionnement (indice agrégé) pour l'ensemble des biens et services consommés par le ménage selon le type d'entreprise agricole	61
Figure 4.3	Localisation moyenne du lieu de résidence du ménage selon le type d'entreprise agricole	62
Figure 4.4	Localisation d'achat des principales catégories de charges de l'exploitation en fonction de la taille de l'entreprise agricole	63
Figure 4.5	Localisation d'achat des intrants et des investissements selon le type d'entreprise agricole	67
Figure 4.6	Distribution des entreprises agricoles selon la proportion de leurs dépenses en intrants effectuées localement	69
Figure 4.7	Distribution des entreprises agricoles selon la proportion de leurs dépenses en investissements effectuées localement	70
Figure 4.8	Participation dans diverses catégories d'institutions selon le type d'entreprise agricole	88
Figure 4.9	Participation dans les organisations socio-économiques selon le type d'entreprise agricole	91
Figure 4.10	Distribution des exploitations selon la perception des ménages agricoles en regard de leur niveau d'implication dans les activités socio-économiques de leur région	94

INTRODUCTION

Les structures de production agricole ont connu des changements considérables au cours du dernier demi-siècle : la concentration et l'augmentation de la taille des exploitations, la spécialisation, de même que l'intensification et la contractualisation de la production sont parmi les principaux phénomènes qui caractérisent ces transformations. Malgré les gains de productivité considérables qu'elle a pu apporter, cette « modernisation de l'agriculture », n'est pas sans soulever certaines inquiétudes, notamment au regard des effets déstructurants que peuvent provoquer ces changements sur le milieu rural. De fait, ces derniers ne seraient pas sans conséquence sur l'évolution des liens qu'entretiennent les entreprises agricoles avec le milieu rural, rapports qui se manifestent entre autres par le type d'insertion des exploitations dans leur environnement économique et social immédiat.

Cette préoccupation n'est pas nécessairement nouvelle puisque de nombreux chercheurs s'y sont consacrés depuis le travail fondateur de Goldschmidt, il y a plus d'une cinquantaine d'années. Cependant, on pourrait se demander si l'intensité des rapports qui caractérisent l'agriculture et le monde rural diffère selon les modèles de production prévalant sur les exploitations. Au Québec, Solidarité rurale a voulu amorcer cette réflexion et a cherché à comprendre comment les modifications des structures de production et les types de production influent sur les rapports entre les exploitations agricoles et leurs environnements économique, social et territorial.

La question de recherche qui découle de cette problématique est la suivante : « l'importance, la nature et l'intensité des relations socio-économiques des exploitations agricoles avec le milieu rural environnant varient-elles selon les caractéristiques structurelles des entreprises agricoles ? » Ce mémoire tente d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation et une enquête terrain a été menée à cette fin.

Dans ce mémoire, le premier chapitre permet d'explicitier davantage la problématique. D'abord, il présente les principales transformations structurelles ayant marqué le secteur

agricole nord-américain au cours des dernières décades, puis il illustre, par quelques exemples, certaines des inquiétudes que soulèvent ces changements pour la ruralité. Il permet ensuite d'énoncer l'objectif principal de cette étude : « réaliser un travail exploratoire sur la contribution des entreprises agricoles à la vitalité socio-économique des communautés rurales québécoises ». Plus spécifiquement, ce travail cherche à apprécier l'intensité des liens socio-économiques qu'entretiennent certains types d'exploitations avec leur milieu rural et il tente d'identifier les caractéristiques structurelles des entreprises agricoles qui semblent le plus interagir sur cette relation.

Le chapitre suivant présente les travaux de Goldschmidt, de même que les résultats des principales études états-uniennes qui se sont par la suite intéressées aux conséquences de l'évolution des structures de production agricole sur les communautés rurales. Quelques distinctions sur les phénomènes de concentration observés en Amérique du Nord complètent ce chapitre.

Le troisième chapitre expose les approches ayant été privilégiées dans cette recherche afin d'étudier l'incidence des structures de production agricoles sur le milieu rural québécois. Les divers aspects méthodologiques liés à l'élaboration et à la conduite de l'enquête, de même que les méthodes d'analyse ayant été choisies afin de traiter les données recueillies, sont ensuite explicitées.

Le chapitre IV se consacre à la présentation et à l'analyse des résultats de l'enquête. Enfin, le dernier chapitre présente les conclusions de cette étude et permet de suggérer quelques orientations pour les prochaines recherches.

CHAPITRE I

ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE ET INQUIÉTUDES DU MONDE RURAL

Les structures de production agricole ont considérablement été modifiées au cours des dernières décennies, et ce, tant au Québec que dans l'ensemble des pays industrialisés. Les entreprises agricoles, relativement plus homogènes dans le passé, sont aujourd'hui très différenciées. La spécialisation, la concentration et l'augmentation de la taille des exploitations de même que leur intégration dans une économie de marché et l'accroissement de leur intensité capitaliste comptent parmi les principaux éléments qui caractérisent cette période de transformation qu'a connue l'agriculture (Debailleul et Ménard, 1990). La section suivante examine brièvement l'évolution des structures de production agricole nord-américaines au cours du dernier demi-siècle et tente d'identifier les principaux facteurs ayant contribué à ces changements. La seconde section de ce chapitre illustre ensuite, par divers exemples, les préoccupations que suscitent ces bouleversements pour les communautés rurales et énonce la question de recherche qui en résulte. Enfin, la dernière partie du chapitre énumère les objectifs visés par la présente étude.

1.1 Transformations récentes des structures de production agricole

La généralisation rapide de la motorisation de l'agriculture à compter de la Seconde Guerre mondiale, accompagnée d'importants perfectionnements de la mécanisation, ont largement contribué à amorcer cette mutation de l'agriculture. Ces progrès technologiques, combinés à l'introduction d'intrants produits à l'extérieur de l'exploitation (engrais chimiques, produits phytosanitaires, etc.), de même que les innovations agronomiques qui s'y sont ajoutées (espèces végétales et animales améliorées, etc.) auront permis d'accroître considérablement la productivité du secteur agricole (Charvet, 1996). Cet accroissement - ou cette intensification de l'agriculture - se manifeste tant par une augmentation rapide et continue des performances d'élevage et des rendements de cultures à l'hectare que par les gains de productivité par unité de main-d'œuvre. L'accroissement des activités capitalistiques sur les exploitations occasionne d'ailleurs un remplacement progressif du travail par le capital, ce qui aura pour conséquence d'entraîner un effondrement de l'emploi agricole (Debailleul et Ménard, 1990).

L'ensemble de ces changements technologiques est donc à l'origine des transformations structurelles qu'a connues le secteur agricole au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les gains de productivité qu'ils ont permis sont à la source à la fois de l'amélioration du revenu des entreprises agricoles et des fortes baisses des prix des denrées alimentaires en termes réels (Debailleul, 1998). En conséquence, face à des marges bénéficiaires de plus en plus réduites, les chefs d'exploitations doivent chercher à augmenter leur production afin de maintenir ou d'améliorer leurs revenus. Deux options principales s'offrent à eux pour accroître cette production, soit l'adoption d'innovations technologiques, soit l'accroissement de la taille de leur entreprise agricole.

La première option, l'innovation technologique, permet à une exploitation d'accroître sa production tout en diminuant ses coûts. Cependant, les bénéfices économiques que procure à une entreprise agricole l'adoption de nouvelles technologies sont généralement temporaires comme l'illustre le modèle de la cage à écureuil (*The Technological Treadmill*) de Cochrane (Harrington et Reinsel, 1995). En effet, la généralisation d'une innovation à

l'ensemble d'un secteur de production entraîne habituellement une baisse des prix, étant donné la faible élasticité-prix qui caractérise les produits agricoles. En conséquence, les chefs d'exploitations se voient rapidement confrontés à l'alternative suivante : accroître la taille de leur entreprise ou abandonner le métier d'agriculteur, à tout le moins à titre principal. Aux États-Unis, cette principale ligne de force des évolutions auxquelles les agriculteurs sont confrontés s'est traduite par l'expression « Get bigger or go under » (Charvet, 1996). Cette augmentation de la taille des entreprises agricoles s'inscrit dans une logique d'économies d'échelles qui sous-tend une utilisation de plus en plus efficace des facteurs de production à mesure que l'entreprise accroît sa quantité produite, ce qui permet d'abaisser au minimum le coût unitaire d'un produit (Bellehumeur, 1994).

C'est dans ce contexte que fut initié le processus de concentration des entreprises agricoles, phénomène caractérisé par un accroissement continu de la taille des exploitations en concomitance à une diminution rapide de leur nombre. Le tableau 1.1 illustre l'ampleur de ce processus de concentration en Amérique du Nord. Des 134 000 entreprises agricoles dénombrées au Québec au début des années 1950, on n'en recense plus qu'environ 36 000 aujourd'hui. Pareillement, aux États-Unis, le nombre d'exploitations est passé de près de cinq millions d'entreprises à deux millions durant la même période. Parallèlement, les superficies moyennes des entreprises agricoles ont approximativement doublé pour l'ensemble de l'Amérique du Nord par rapport à ce qu'elles étaient il y a un demi-siècle.

On sait que la recherche d'économies d'échelle s'accompagne généralement d'un plus grand degré de spécialisation au sein d'une entreprise. L'agriculture n'y a pas échappé. Ainsi, la spécialisation agricole constitue le second phénomène qui caractérise l'évolution récente de l'agriculture. Les exploitations, encouragées par la mise en place de programmes de politiques agricoles, se consacrent désormais de plus en plus à une ou deux productions et délaissent une vaste gamme de productions qu'elles maintenaient autrefois afin de conserver la fertilité des sols par le biais de rotations et pour se prémunir contre les risques naturels et commerciaux. La pratique de la monoculture et les élevages hors-sol constituent les formes les plus poussées de cette spécialisation (Debailleul, 1998). La traditionnelle « complémentarité » entre les productions animales et végétales, qui avait jusqu'alors

largement prévalu au sein des exploitations, se trouve ainsi remise en cause par de nouveaux modèles de développement agricole.

Tableau 1.1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la taille moyenne des entreprises agricoles (Québec, Canada et États-Unis)

Année de recensement (Québec et Canada / États-Unis)	Québec		Canada		États-Unis	
	Nombre (milliers)	Taille (hectares)	Nombre (milliers)	Taille (hectares)	Nombre (milliers)	Taille (hectares)
1951 / 1953	134	51	623	113	4984	97
1961 / 1963	96	60	481	145	3572	129
1971 / 1973	61	71	366	188	2823	154
1981 / 1983	48	78	318	207	2379	172
1991 / 1992	38	90	280	242	2090	191
1996 / 1997	36	96	277	246	2058	194

Sources : Statistique Canada, Aperçu historique de l'agriculture canadienne, Cat. 93-358.
USDA, Agricultural Statistics 1998.

À ces changements dans les structures de production viennent s'ajouter les phénomènes d'intégration. Ceux-ci, d'abord développés dans le secteur avicole états-unien durant les années 1960, sous l'impulsion de grands groupes commerciaux et industriels situés en amont ou en aval de la production, n'ont cessé de prendre de l'ampleur au cours des dernières décennies, notamment dans les domaines de l'élevage, tel que le secteur porcin. La production est alors réalisée soit dans des ateliers d'élevage qui appartiennent à ces firmes, soit via des contrats passés avec des entreprises agricoles (Charvet, 1996). Au Québec, la production à forfait s'est aussi principalement développée dans le secteur porcin, sous l'initiative des meuniers-intégrateurs, ainsi que dans l'industrie avicole (Morisset, 1987).

Les changements observés dans les structures de production agricole depuis près d'un demi-siècle, et qui ont été décrits dans les pages précédentes, ont profondément transformé la configuration de l'agriculture québécoise. Cependant, ces changements ne semblent pas pour autant avoir atteint leur plein aboutissement. En effet, Bollman *et al.* (1995) estiment qu'au Canada, ces transformations devraient se poursuivre selon la même tendance au fil des prochaines années et décennies. Plus précisément, ils anticipent que le nombre de

petites et moyennes exploitations devrait continuer à diminuer et à l'inverse, l'augmentation du nombre de grandes entreprises agricoles devrait se poursuivre. Conséquemment, la dimension moyenne des fermes devrait continuer à s'accroître. Enfin, la tendance à la spécialisation devrait se poursuivre et l'intégration verticale serait susceptible de se développer davantage.

1.2 La ruralité face à ces changements

Cette « modernisation de l'agriculture » aura certes permis d'accroître considérablement la productivité agricole, mais les bouleversements qu'elle a engendrés ne sont pas sans soulever de nombreuses préoccupations quant à leurs impacts sur l'environnement socio-économique des communautés rurales. Ces inquiétudes reposent largement sur une perspective classique de la sociologie rurale, qui soutient que la vitalité socio-économique des communautés rurales serait principalement le fait des exploitations agricoles qui exercent des effets structurants sur le milieu rural (Jean, 1997). Les interrogations et les craintes que suscitent ces changements en agriculture se manifestent de diverses façons.

D'abord, récemment aux États-Unis, une commission nationale du USDA sur les exploitations agricoles de petite taille (*USDA National Commission on Small Farms*¹) a examiné les structures de production agricole et étudié comment elles affectent la viabilité des petites exploitations agricoles (USDA, 1998). La question centrale à laquelle s'intéressait la commission se posait ainsi : « Comment des exploitations familiales, aux investissements modestes, peuvent-elles demeurer profitables dans des structures de production agricole de plus en plus bipolaires ? » Dans son rapport, cette commission reconnaît et met en évidence la contribution et la valeur publique des petites exploitations agricoles dans la société états-unienne :

¹ Les petites exploitations sont définies comme ayant un revenu annuel brut inférieur à 250 000 \$US et sur lesquelles la gestion et le travail quotidiens sont fournis par la ou le chef d'exploitation et/ou sa famille.

« Les petites exploitations contribuent à la société bien davantage que leur production agricole. Ces fermes incarnent la diversité de la propriété foncière, des systèmes de culture, des paysages, des écosystèmes, des patrimoines culturels et des traditions. De plus, (...) la saine gestion de l'habitat naturel et des ressources pédologiques et hydriques généralement adoptée par les exploitants des petites fermes comporte des avantages environnementaux importants. Enfin, la propriété foncière décentralisée fournit des opportunités économiques plus équitables pour les populations des communautés rurales, de même qu'un plus grand capital social » (USDA, 1998 ; p. 13) (traduction libre).

La commission estime, de plus, que des structures agricoles où prédominent des exploitants-propriétaires de petites fermes tendent à favoriser un plus grand sens de responsabilité des exploitants vis-à-vis de la communauté rurale. En effet, d'une part, ce type d'exploitant s'approvisionnerait davantage auprès des commerces et services locaux pour ses besoins et serait donc plus porté à avoir des intérêts dans le bien-être du milieu local et de ses citoyens. D'autre part, ces exploitants-propriétaires sont plus susceptibles d'être tenus responsables pour toute action pouvant causer préjudice à la communauté.

Cette commission est donc convaincue de la nécessité de reconnaître les petites entreprises agricoles comme la pierre angulaire de l'économie agricole et rurale. Elle dénonce le fait que les politiques gouvernementales soient discriminatoires face aux petits exploitants et biaisées en faveur des grandes exploitations agricoles et des grandes entreprises de l'agribusiness. La commission s'inquiète enfin qu'un plus faible nombre de grandes entreprises agricoles intégrées verticalement ait main mise sur la majorité de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires.

Une autre manifestation de cette inquiétude soulevée par les changements dans les structures de production agricole est illustrée par les divers mouvements, en émergence aux États-Unis, qui visent à préserver et soutenir la ferme familiale. Certains de ces regroupements (*Keystone Beef, California Clean Grower*, etc.) cherchent à développer des marques de commerce s'appuyant sur une production issue de petites entreprises familiales

et sur le caractère local de leur produit (IATP, 1999). D'autres groupes (*National Family Farm Coalition, Family Farm Alliance, etc.*) s'élèvent contre le développement de l'agriculture corporative et s'opposent même à l'existence pure et simple d'exploitations agricoles non familiales. Au Dakota du Sud, une de ces coalitions a obtenu l'appui d'un syndicat agricole afin de faire amender la Constitution de façon à rendre illégale la possession de terre ou de bétail par des corporations non familiales. Une pareille législation existe déjà au Nebraska où, semble-t-il, elle aurait permis de maintenir le nombre d'exploitations familiales et même, de l'accroître pour certaines productions (Le Glaneur, 1997). Ce type de législation, destinée à protéger le caractère familial de l'agriculture, avait fait son apparition dans un certain nombre d'états du *Mid-West* américain au cours de la période de l'entre-deux-guerres.

En France, où l'agriculture a tout autant été marquée par les phénomènes de concentration et de spécialisation (Renard, 1996), l'adoption au printemps 1999 de la Loi d'orientation agricole, qui reconnaît à l'activité agricole sa « multifonctionnalité », témoigne de la volonté des pouvoirs publics de contenir davantage les effets indésirables de l'industrialisation de l'agriculture. En effet, l'article 1^{er} de cette loi stipule : « La politique agricole prend en compte les fonctions économique, environnementale et sociale de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable » (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1999 ; p.1). De plus, cette nouvelle loi mentionne explicitement dans ses objectifs la préservation du caractère familial des exploitations agricoles, le développement de l'emploi dans l'agriculture, la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité, de même que l'entretien et le maintien des patrimoines paysagers. Des contrats territoriaux d'exploitation sont établis avec les entreprises agricoles afin de les encadrer dans le développement d'un projet global qui intègre à la fois les fonctions économique, écologique et sociale de l'agriculture. Ces contrats définissent également la nature et les modalités des aides publiques qui serviront à rétribuer les exploitants pour leur engagement dans cette triple fonction.

Les changements dans la demande sociale sont largement à l'origine de cette législation comme peut en témoigner un récent discours prononcé par la ministre française de

l'Environnement devant l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture : « ... les citoyens français ne veulent plus seulement que l'agriculture les nourrisse, ils demandent des produits sains et de qualité, des produits proches du terroir. Ils demandent également que des paysages et des milieux naturels soient préservés » (Voynet, 1999 ; p. 2-3). Un récent sondage révèle d'ailleurs que l'opinion publique française considère que la participation à la préservation des paysages et de l'environnement représente le principal enjeu de l'agriculture française du XXI^{ème} siècle. Dufour (1998) rapporte également que « les consommateurs français seraient de plus en plus à la recherche de produits qui valorisent des modes de production respectueux de l'environnement et qui contribuent au maintien et au développement économique des collectivités et des territoires ». Il estime de plus que les consommateurs français « s'opposent à la standardisation, l'uniformisation et la banalisation des produits alimentaires, fruit de l'industrialisation et de la concentration de la production ». Cette évolution de la demande sociale face au rôle de l'agriculture dans la société avait déjà gagné certains cercles du syndicalisme agricole français, dont la Confédération paysanne, le deuxième syndicat d'exploitants de France, qui dénonce ouvertement depuis un certain nombre d'années les méfaits du modèle de l'entreprise productiviste (Alphandery, 1993).

Toujours en France, une autre illustration de la préoccupation grandissante face au modèle de développement industriel de l'agriculture est la mise en place de labels agricoles. Certains de ces labels auraient en partie été établis en réaction à l'industrialisation et à la concentration de la production. Le Label Rouge, par exemple, dans les secteurs de la production avicole et des viandes, a été instauré par le gouvernement français afin de freiner la production intensive de la volaille et d'assurer à ce secteur une certaine protection face au développement industriel. La création de ce label visait en outre à valoriser auprès des consommateurs une production de type « artisanal » auquel peut être attribué un niveau de qualité supérieure. Le label rouge occupe aujourd'hui environ 20 % du marché français de la volaille (Dufour, 1998).

Une autre illustration de cette résistance au phénomène d'industrialisation de l'agriculture peut également être observé plus près d'ici, soit à l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, une

législation provinciale (*Lands Protection Act - Bill 37*), en vigueur depuis 1982, limite les superficies pouvant être exploitées¹ par une même entreprise agricole à 1000 acres (405 hectares) dans le cas d'un propriétaire individuel et à 3000 acres (1214 hectares) s'il s'agit d'une société ou d'une corporation. L'objectif de cette loi vise directement à contrer le phénomène de concentration en agriculture et à assurer une certaine protection à la ferme familiale, entité perçue comme étant un élément essentiel contribuant à l'identité et au paysage de l'Île (communication personnelle, J.-P. Arsenault², 1999). Un autre but également recherché par cette législation consiste à limiter la propriété des terres de la province par des non-résidents de l'Île. Malgré que l'adoption de cette loi ait pu susciter une certaine opposition, notamment de la part de certaines entreprises agroalimentaires, un récent amendement semble vouloir confirmer la volonté des représentants politiques de l'Île de renforcer la portée de cette législation. En effet, les entreprises qui cultivaient, lors de l'entrée en vigueur de la loi, des superficies supérieures à celles spécifiées, se voient maintenant obligées de se départir de l'excédent à l'intérieur d'une période de neuf ans. Ainsi, cette législation constitue un autre exemple de cette remise en cause d'un modèle de développement agricole qui ne s'appuierait uniquement que sur une logique d'économies d'échelles.

Au Québec, les questionnements que soulève l'évolution des structures de production agricole et ses impacts sur le milieu rural ont également été abordés de front lors des États généraux du monde rural qui se sont tenus en 1990. À cette occasion, Jean et Vachon (1991) ont soutenu que l'application du modèle de développement agricole dominant a eu pour conséquence d'entraîner une dégradation de l'environnement socio-économique des communautés rurales, de même qu'une déstructuration des espaces ruraux. Ces auteurs estiment donc que le sous-développement rural est venu avec le développement de l'agriculture moderne. La généralisation de ce modèle de développement « productiviste », encouragée par les programmes de politique agricole, a également été critiquée pour ses

¹ C'est-à-dire comprenant l'ensemble des terres possédées et louées.

² Monsieur Jean-Paul Arsenault est l'ancien secrétaire exécutif de la Table ronde sur la question des terres exploitables de l'Île-du-Prince-Édouard (*Round Table on Resource Land Use and Stewardship*). Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) : Secrétariat de la Table. Monsieur Arsenault œuvre aujourd'hui au sein d'une entreprise privée de Charlottetown.

atteintes à la qualité de l'environnement (Debailleul et Ménard, 1990 ; Nolet et Nolet, 1997 ; Debailleul, 1998).

Solidarité rurale du Québec, un organisme créé dans la foulée des États généraux du monde rural, avec pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural québécois, a également voulu amorcer une réflexion récemment sur le rapport entre l'agriculture et le monde rural. De fait, l'organisme se questionne sur le type d'agriculture à privilégier pour la ruralité du Québec (document de travail non publié). Celui-ci tente particulièrement de comprendre comment les modifications dans les structures de production et les types de production influent sur les rapports entre les exploitations agricoles et leur environnement économique, social et territorial. C'est pourquoi Solidarité rurale a mandaté des chercheurs du Centre de recherche en économie agroalimentaire (CREA) de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval pour réaliser une étude à caractère exploratoire sur une problématique abordant ce thème (Boutin et Debailleul, 1998).

Les éléments évoqués précédemment font état de la préoccupation que suscite l'interrelation entre les structures de production des exploitations agricoles et le milieu rural. Plusieurs autres exemples pourraient également contribuer à illustrer les questionnements et les inquiétudes qui émergent face à cette évolution des structures de production agricole. Mais ces craintes sont-elles fondées ? Quels impacts ont sur la vitalité du milieu rural québécois les changements qui ont été énoncés ? Entraînent-ils vraiment des effets négatifs sur les collectivités rurales où ils s'opèrent ou se traduisent-ils plutôt par des retombées positives en terme de développement régional ? De ces interrogations découlent la question de recherche suivante :

L'importance, la nature et l'intensité des relations économiques et sociales des exploitations agricoles avec le milieu rural environnant varient-elles selon les caractéristiques techniques et économiques de ces exploitations ? En d'autres termes, les exploitations agricoles génèrent-elles des retombées différentes sur le territoire rural environnant selon le type d'agriculture pratiquée ou encore selon la structure d'entreprise qui les caractérise ?

Cette question devient « incontournable » dans une perspective où l'on souhaite, comme l'a exprimé le Premier ministre québécois (MAPAQ, 1997), que l'agriculture demeure et constitue l'un des principaux leviers du développement socio-économique des régions du Québec. Des éléments de réponse aux interrogations soulevées ci-dessus contribueraient à fournir des éclairages essentiels pour de meilleurs choix de politiques et programmes agricoles. Cette réflexion apparaît donc fondamentale, tout particulièrement dans un contexte de resserrement des finances publiques et de remise en cause des interventions de l'État dans ce secteur (MAPAQ, 1997).

1.3 Les objectifs

L'objectif général de cette étude à caractère exploratoire vise à :

Obtenir une meilleure connaissance des retombées socio-économiques de différentes structures d'exploitations agricoles sur le milieu rural québécois afin d'identifier celles qui seraient les plus susceptibles de contribuer au développement économique et social des régions rurales du Québec.

Les objectifs spécifiques permettant d'atteindre ce but sont les suivants :

1. Apprécier, d'une part, l'importance et la diversité des échanges économiques et sociaux entre différents types d'exploitations agricoles et le milieu rural environnant et, d'autre part, évaluer la distribution spatiale de ces interactions ;
2. Comparer les avantages économiques et sociaux procurés aux localités rurales selon les divers types d'exploitations préalablement choisis ;
3. Vérifier si les échanges entre les exploitations agricoles et le milieu rural environnant varient selon certains paramètres liés à la structure de production tels que la taille, le type de production, le degré de spécialisation de l'exploitation agricole et la contractualisation de la production ;

4. Identifier si une étude à plus grande échelle et plus approfondie serait justifiée, compte tenu de la tendance des résultats obtenus.

Cette étude admet, par ailleurs, les postulats suivants :

- i) Les comportements d'achat par rapport au lieu d'approvisionnement des différents biens et services destinés à l'exploitation sont le reflet des flux d'échanges économiques entre les exploitations agricoles et le milieu rural environnant ;
- ii) Les grandes exploitations agricoles d'aujourd'hui reflètent les entreprises qui domineront le secteur agricole de demain si les tendances actuelles se maintiennent.

La revue de littérature du chapitre suivant tente de cerner les diverses approches qui ont été utilisées pour aborder cette problématique de l'interrelation entre les structures de production agricole et le développement des communautés rurales.

CHAPITRE II

INFLUENCE DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LES COMMUNAUTÉS RURALES : DE L'HYPOTHÈSE DE GOLDSCHMIDT À SON APPLICABILITÉ AU CAS DU QUÉBEC

Avant d'explorer la littérature qui a abordé le thème des interrelations entre les exploitations agricoles et les communautés rurales, il apparaît utile de préciser certains éléments de la terminologie employée.

2.1 Définitions et concepts

2.1.1 Impacts socio-spatiaux

Le terme « social » de l'expression « impacts socio-spatiaux » est pris dans son sens large, c'est-à-dire que, dans le cadre de cette étude, il fait autant référence à la discipline de la sociologie qu'à la science économique. Ainsi, l'expression cherche à évoquer qu'il sera question de la distribution spatiale (local versus extra-local) de certaines retombées tant économiques que sociales selon différents types d'exploitations agricoles, et des interactions de celles-ci avec le milieu rural environnant.

2.1.2 Structures de production agricole

Selon le service de recherche économique du USDA (1996), l'expression « structures de production agricole » (ou encore, structures des exploitations agricoles ou *farm structures*) réfère principalement aux aspects suivants : le nombre et la taille des exploitations agricoles, le phénomène de concentration des entreprises agricoles, le droit foncier, le système de propriété, l'organisation du travail, la production à forfait, les caractéristiques de l'exploitant et/ou de l'exploitante et de leur ménage. Le concept défini ci-dessus diffère de l'expression « structure agraire » (*agrarian structure*) qui, elle, signifie « l'agencement, dans un cadre naturel, de l'habitat, des chemins et des parcelles des exploitations agricoles d'un finage communal, créant ainsi un paysage agraire » (Fénelon, 1991).

Dans le cadre de cette étude, la notion de structure de production appliquée aux exploitations agricoles se veut également englobante, c'est-à-dire qu'elle intègre le concept de système de production agricole (système d'exploitation agricole ou *farming system*) qui est étroitement lié au champ de l'économie de l'unité de production et représente la combinaison des facteurs de production (capital foncier, travail et capital d'exploitation) et des productions dans l'exploitation agricole. Cette combinaison est effectuée en fonction des conditions naturelles, de la structure de l'exploitation, de son niveau technique et des possibilités du marché (Larousse agricole, 1981).

Ainsi, la référence aux « caractéristiques structurelles des exploitations » se rapporte autant aux caractéristiques économiques, juridiques et organisationnelles des exploitations qu'à la combinaison des productions (cultures et élevages) et des techniques mises en œuvre par l'exploitante ou l'exploitant.

2.2 L'hypothèse de Goldschmidt

Walter Goldschmidt fut l'un des premiers à s'intéresser à la relation entre les communautés rurales et les structures de production agricole. Ses premières recherches, réalisées au cours des années 1940, furent menées auprès de deux communautés californiennes. Celles-

ci avaient approximativement le même nombre d'habitants et leur économie locale avait relativement le même degré de dépendance face à l'agriculture (en terme de montant total des ventes agricoles brutes). Ces deux communautés se distinguaient cependant par des structures de production agricole fort différentes : dans l'une prédominaient des exploitations de taille moyenne et de type familial, tandis que l'autre était caractérisée principalement par une agriculture de type industriel avec de très grandes entreprises agricoles. L'objectif de ses recherches consistait alors à vérifier l'influence des structures de production, telle la dimension des exploitations agricoles, sur divers aspects du bien-être des communautés rurales (Albrecht et Murdock, 1990).

Son analyse a révélé que, dans la localité où prédominaient les fermes de taille moyenne, le revenu familial moyen par habitant était plus élevé, le taux de pauvreté, sensiblement moindre, le volume de commerce au détail au niveau local, supérieur et les institutions sociales (écoles, églises, associations communautaires et services publics), plus développées. Ces résultats l'ont amené à conclure que la présence de fermes de petite et moyenne tailles générerait un plus grand bien-être économique et social pour les communautés rurales concernées, comparativement aux régions où prédominent de grandes entreprises agricoles. En d'autres termes, la taille des entreprises agricoles serait l'un des facteurs importants qui influe sur les indicateurs socio-économiques de la qualité de vie des communautés rurales. De plus, selon lui, l'expansion de grandes exploitations agricoles corporatives aurait, en conséquence, un effet négatif sur les communautés rurales à plus ou moins longue échéance. Goldschmidt considérait enfin que ces résultats seraient transposables à d'autres régions affichant des structures de production agricole aux caractéristiques semblables, c'est-à-dire qu'il serait prévisible d'observer les mêmes tendances du point de vue du bien-être des communautés rurales, suivant les structures de production (Goldschmidt, 1978a).

Les résultats de Goldschmidt ont à l'époque provoqué toute une controverse. Tandis qu'ils suscitaient l'enthousiasme et l'intérêt des milieux académiques, en particulier des sociologues ruraux, ils étaient vivement critiqués par de nombreux politiciens et plusieurs organisations agricoles (Hayes et Olmstead, 1984). Mais depuis leur publication originale,

plusieurs chercheurs ont repris divers aspects des travaux de Goldschmidt. La tendance à la concentration et à la spécialisation, qui s'est accentuée durant les années 1970, a contribué à raviver l'intérêt de vérifier l'applicabilité de ses travaux. Au fil des années, la généralisation des résultats de Goldschmidt, soit la relation inverse entre la qualité de vie d'une communauté rurale et la taille des exploitations agricoles environnantes, en est finalement venue à être connue sous l'appellation de "l'hypothèse de Goldschmidt". Aujourd'hui, cette hypothèse constitue la base et demeure le cadre de discussion privilégié pour aborder la question de la relation entre les structures de production agricole et la communauté rurale (Nuckton *et al.*, 1982).

Il existe une abondante littérature traitant des impacts socio-économiques des différentes structures de production agricole sur les régions rurales. Ces questions ont principalement été abordées par des chercheurs états-uniens, notamment des sociologues ruraux, des économistes agricoles, des anthropologues et des géographes. Les diverses recherches traitant de cette influence des structures de production agricole sur les communautés rurales ont été étudiées selon trois angles différents : soit en examinant la relation entre des indicateurs de bien-être des communautés rurales et les structures de production agricole, soit en comparant les modes de dépenses des exploitations agricoles affichant des structures de production différentes, soit en observant la relation entre la structure des exploitations agricoles et la participation à la vie communautaire.

2.3 La relation entre les indicateurs de bien-être des communautés rurales et les structures de production agricole

Plusieurs études qui se sont intéressées à la problématique soulevée par l'hypothèse de Goldschmidt ont cherché à vérifier si une corrélation pouvait être établie entre différents indicateurs socio-économiques des régions rurales étudiées et les principaux paramètres reflétant les caractéristiques structurelles agricoles dominantes de ces régions.

2.3.1 Applicabilité, généralisation et limites de l'hypothèse de Goldschmidt

À la suite des travaux de Goldschmidt, dans l'une des premières études menées sur ce thème et conduite sur plusieurs régions des Etats-Unis (Heady et Sonka, 1974), il a été observé que les grandes exploitations agricoles employaient moins de main-d'œuvre, qu'elles étaient associées à des coûts de production des aliments plus faibles et qu'elles affichaient un revenu plus élevé pour l'exploitation. Quant aux exploitations de petite et moyenne tailles, elles généraient un revenu total plus élevé pour le secteur agricole, elles utilisaient davantage de main-d'œuvre, elles achetaient plus d'intrants par ferme proportionnellement à leur taille et engendraient davantage de revenus non-agricoles dans le milieu environnant.

Dans le cadre d'une recherche subséquente conduite dans le comté de Fresno, en Californie, LeVeen (1979) a observé que le niveau de revenu était plus élevé dans les localités où prédominaient des fermes de plus petite taille. De plus, il a remarqué que ces localités affichaient une moins forte proportion de gens dont le rang social était inférieur. Ces résultats appuyaient une autre étude de Goldschmidt (1978b), laquelle démontrait qu'il y avait une forte corrélation ($r = 0,76$) entre la prépondérance des grandes exploitations agricoles et la proportion de la population agricole située à des niveaux inférieurs de l'échelle sociale. Harris et Gilbert (1982) ont, eux aussi, étudié la relation entre la taille des entreprises agricoles et le niveau de revenu moyen prévalant dans le milieu rural. Leurs résultats ont, d'une part, révélé une relation positive entre la proportion de la population se situant dans les couches sociales inférieures et la prédominance de grandes exploitations et, d'autre part, une relation négative entre le niveau de revenu rural et la prépondérance des grandes fermes. Par ailleurs, selon Flinn et Buttel (1980), une proportion supérieure de salariés agricoles pouvait être observée dans les régions où l'agriculture à grande échelle s'était développée. Conséquemment, on notait une moins grande stabilité quant au lieu de résidence de la main-d'œuvre agricole, un revenu par habitant plus faible et une participation moins importante dans les institutions communautaires et les diverses autres organisations.

L'application de l'hypothèse de Goldschmidt à d'autres régions agricoles des États-Unis n'a cependant pas toujours offert des résultats aussi manifestes. Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs remis en cause la généralisation des résultats de Goldschmidt à d'autres régions (Albrecht et Murdock, 1990). Une analyse comparative des deux localités originalement étudiées par Goldschmidt a été reprise par Hayes et Olmstead (1984). Celle-ci a mis au jour certaines lacunes méthodologiques. En effet, ses auteurs ont, entre autres, fait remarquer que plusieurs facteurs non considérés par Goldschmidt, en dehors de la variation de la dimension des fermes, ont pu contribuer à fausser ses résultats. Par exemple, la perspective historique du développement des deux localités (le stade de développement des deux localités, l'impact de la Seconde Guerre mondiale, l'influence du tracé du chemin de fer, etc.). Une autre étude, réalisée cette fois dans le *Mid-West* américain, a confirmé qu'il y avait bel et bien une corrélation négative entre la qualité de vie des communautés rurales et la taille des entreprises agricoles. L'analyse de données échelonnées sur une période allant de 1934 à 1978 n'a cependant pas permis d'établir une relation négative entre les indicateurs de la qualité de vie et la tendance à l'accroissement de la taille des entreprises agricoles durant cette période (Green, 1985). Gilles et Dalecki (1988) ont même pu constater, sur la période allant de 1950 à 1970, que la proportion croissante des grandes fermes affichait une corrélation positive avec le bien-être des communautés rurales du *Corn Belt* et des Grandes Plaines. Il faut cependant se souvenir que ces décennies coïncident également avec le développement et la mise en œuvre de nombreux programmes de soutien pour le secteur agricole, ce qui est susceptible d'introduire un certain biais lorsque pareille analyse s'appuie sur des données chronologiques chevauchant cette période. Green (1985) en tire malgré tout la conclusion que le nombre de fermes, plutôt que la taille des entreprises agricoles, constitue la principale variable qui influe sur la qualité de vie en milieu rural et que, par conséquent, la relation entre l'agriculture et le bien-être d'une communauté avait tendance à varier négativement en fonction des niveaux de concentration de la production agricole.

L'hypothèse de Goldschmidt a aussi été récemment appliquée aux entreprises porcines en Iowa. Cet état est depuis longtemps le plus important producteur de porcs aux États-Unis. Son secteur porcin repose principalement sur des exploitations de type familial.

Cependant, l'émergence de la production porcine à grande échelle dans d'autres états a réduit la part de marché qu'occupait traditionnellement l'Iowa, ce qui a suscité une remise en cause du modèle d'exploitation familiale et un questionnement face à la pertinence de développer de grandes exploitations porcines de type industriel en Iowa. C'est dans ce contexte que Durrenberger et Thu (1996) ont entrepris de vérifier l'applicabilité de l'hypothèse de Goldschmidt au secteur de la production porcine de cet état. Ils ont tenté d'établir une relation entre le niveau d'industrialisation de l'agriculture, mesuré par le nombre de fermes, leur dimension et divers indicateurs de bien-être économique et social. Le revenu moyen *per capita* et la proportion de gens faisant usage de bons alimentaires (*food stamps*) figurent parmi ces indicateurs. Ces chercheurs ont ainsi constaté que la présence d'un plus faible nombre d'exploitations affichant des dimensions généralement plus importantes pouvait être associée à un déclin du bien-être économique des communautés rurales. Par ailleurs, la présence d'un plus grand nombre de fermes porcines de petite et moyenne tailles était liée à un moins grand nombre d'utilisateurs de bons alimentaires. Les auteurs de cette étude en ont conclu que le nombre de fermes porcines en Iowa était un critère plus important que le nombre de porcs produits. Autrement dit, il s'avérait plus avantageux socialement et économiquement pour cet état de compter sur un plus grand nombre de fermes porcines de petite et moyenne dimensions que sur de grandes exploitations que l'on retrouverait en moins grand nombre. Ces observations corroborent l'hypothèse de Goldschmidt ainsi que l'étude de Green (1985) qui considérait que le nombre de fermes était la principale variable qui influe sur la qualité de vie en milieu rural.

D'autres études ont démontré, à l'opposé des observations de Goldschmidt, que la présence de grandes exploitations agricoles avait, entre autres, un effet positif sur le revenu moyen des communautés rurales (Barnes et Blevins, 1992 ; van Es *et al.*, 1988 ; Harris et Gilbert, 1982). Une de ces études (Barnes et Blevins, 1992) rapportait même une relation négative entre le taux de pauvreté et la dimension des fermes. Toutefois, la méthodologie utilisée dans cette dernière recherche a été fortement critiquée pour ne pas avoir pris en compte d'importantes variables, telles l'appartenance ethnique ou encore certaines caractéristiques régionales (Gilles et Geletta, 1993 ; Lobao *et al.*, 1993). Une autre étude (Lobao, 1990, dans Barnes et Blevins, 1992), traitant également de l'impact des structures de production

agricole sur les conditions socio-économiques des communautés rurales, mais à l'échelle nationale, n'a, quant à elle, décelé qu'une faible relation entre la présence de fermes corporatives et le niveau de salaire moyen ou le taux de pauvreté.

2.3.2 Variation de l'applicabilité de l'hypothèse de Goldschmidt selon les régions

Une série d'études, conduites à la demande du Congrès des États-Unis et réalisées au milieu des années 1980 dans différentes régions du pays, se sont également penchées sur la relation entre l'agriculture et les communautés rurales. Ces recherches démontrent clairement que la relation entre les structures de production agricole et les caractéristiques des communautés rurales varient considérablement d'une région à l'autre des États-Unis.

Par exemple, dans les états où l'agriculture est la plus industrialisée par exemple (Californie, Arizona, Texas et Floride), les conditions de vie des communautés rurales se sont davantage dégradées là où l'expansion des exploitations agricoles s'est faite au-delà d'une dimension familiale. De plus, les coûts liés à la mise en place de programmes sociaux ou environnementaux visant à réduire les dommages causés au tissu social des communautés rurales et à l'environnement sont excessivement élevés (MacCannell, 1988).

À l'inverse, les résultats de l'étude menée dans les régions du *Corn Belt* et du nord-est des États-Unis indiquent que les changements structurels en agriculture n'ont que très peu d'impacts sur les communautés rurales de ces régions. L'analyse des résultats dans le *Corn Belt* révèle que la réorganisation du secteur agricole en des exploitations de grande dimension ne se traduit pas, en général, par une détérioration des conditions économiques et sociales des régions rurales (van Es *et al.*, 1988). Dans le Nord-Est états-unien, l'agriculture n'a pas la même importance économique que dans les régions des Grandes Plaines ou du *Corn Belt*. Par conséquent, à l'analyse des données, le changement dans la dimension des entreprises ou dans le système de propriété ne semble pas avoir d'impact important sur le milieu rural des régions du Nord-Est (Buttel *et al.*, 1988).

Flora et Flora (1988), dans une étude conduite dans les Grandes Plaines, et Skees et Swanson (1988), dans une recherche menée dans les régions du sud des États-Unis, ont, quant à eux, obtenu des résultats mitigés qui n'appuie que partiellement les travaux de Goldschmidt.

Toujours dans ce rapport du Congrès, on révèle que, selon une étude s'appuyant sur des données de l'Ohio chevauchant quatre décennies (Munoz et Flinn, 1977, dans Swanson, 1988), les régions où s'est développée l'agriculture à temps partiel étaient moins susceptibles de voir leur population rurale diminuer et d'être ainsi confrontées à un problème d'exode. Le développement de l'agriculture à temps partiel serait rendu possible grâce, entre autres, à l'essor des possibilités d'emploi à l'extérieur de la ferme. Dans les régions où ces possibilités sont rares et où la ferme familiale prédomine, une diminution du nombre de fermes et une expansion de la taille des entreprises agricoles tendent à contribuer au déclin du bien-être économique de la communauté rurale. Ce déclin s'observe également dans les régions états-uniennes où s'est développée une agriculture de type industriel.

La synthèse de ces recherches incite donc à soutenir que l'hypothèse de Goldschmidt ne peut être appliquée ou généralisée à n'importe quel contexte. Par exemple, elle n'apparaît pas appropriée pour les régions qui n'ont pas connu dans leur histoire un développement de type industriel de leur agriculture. Ces études suggèrent, par ailleurs, qu'il n'y aurait pas de relation linéaire, ou de cause à effet, entre les structures de production agricole et les niveaux de bien-être des communautés rurales. Enfin, la relation entre les structures de production agricole et le niveau de bien-être d'une communauté ne dépendrait pas uniquement de la taille des exploitations, mais plutôt d'un ensemble de facteurs. La dépendance de l'économie locale face à l'agriculture, l'ensemble des structures de production, le type de production, la présence d'entreprises non-agricoles dans la communauté et la position relative de la localité dans la hiérarchie régionale seraient autant de facteurs tout aussi importants à considérer.

D'ailleurs, les auteurs de ce rapport de recherche du Congrès concluent qu'il s'avère difficile de généraliser l'impact des changements dans les structures de production agricole

sur les communautés rurales. Des politiques agricoles adaptées et conçues en fonction des différentes réalités régionales leur apparaissent donc plus avisées que l'adoption de politiques universelles qui s'appliqueraient à l'échelle nationale (Swanson, 1988).

Dans le contexte chilien, où l'hypothèse de Goldschmidt a également été testée, la proportion de grandes exploitations agricoles pouvait être associée à un niveau de la qualité de vie des populations rurales plus faible. Toutefois, pour ce pays, les structures de production sous-jacentes au développement de l'agriculture d'exportation expliqueraient davantage ce niveau de qualité de vie des ruraux (Young, 1994). Swanson (1988) avait du reste soulevé que les conditions liées aux marchés internationaux pouvaient aussi être un facteur important affectant la relation entre les structures de production agricole et le bien-être d'une communauté.

Encore une fois, l'ensemble de ces résultats incite à une certaine prudence face à la généralisation de l'hypothèse de Goldschmidt à différentes régions ou à divers contextes.

2.4 Mode de dépense des exploitations agricoles selon les structures et les systèmes de production

La question de l'impact des structures de production agricole sur le milieu rural a également été abordée par l'étude des modes de dépense des exploitations agricoles au niveau local. Plusieurs études ont en effet cherché à examiner si la propension des exploitations à s'approvisionner localement pour l'achat des divers biens et services requis affichait des variations selon différentes variables caractérisant les structures et les systèmes de production de ces exploitations. Ces études ont postulé que les changements dans la taille des exploitations et la vitalité du secteur commercial des petites communautés agricoles sont interreliés et qu'avec le développement de l'agriculture à grande échelle, l'activité commerciale destinée à l'approvisionnement des exploitations agricoles passait des petits centres locaux à des centres urbains plus distants (Korsching, 1984).

Goldschmidt explique ce comportement par le fait que les exploitants bénéficiant d'un statut économique plus élevé tendent à s'impliquer davantage dans les centres urbains pour leurs activités sociales. Cette mobilité tend à détourner leur attention des activités du milieu local, ce qui aurait un effet sur les activités économiques puisque, selon lui, « l'exploitant tend à faire ses achats là où il établit ses contacts sociaux, c'est-à-dire en ville » (Goldschmidt, 1978a, p. 417). Ainsi, l'augmentation de la dimension de l'exploitation s'accompagnerait d'une diminution de l'approvisionnement au niveau local, et ce, malgré la plus forte demande d'intrants. Pourquoi ? Principalement parce qu'il y aurait accroissement de la capacité de transiger au sein de réseaux d'agribusiness régionaux ou même nationaux. « L'intérêt et les activités de ces exploitants se situeraient en conséquence au-delà de la communauté agricole locale » (Goldschmidt, 1978a, p. 417).

Hass et Korsching (1983, dans Korsching, 1984), ont remarqué que l'un des facteurs déterminant du lieu d'achat est le degré d'attachement à la communauté. Ainsi, les exploitants affichant un fort attachement à leur communauté ont davantage tendance à acheter leurs biens et services dans ce milieu que ceux ayant un lien plus faible. Hass (1983, dans Korsching, 1984) a d'ailleurs établi qu'il y avait une relation positive entre l'implication bénévole dans des organismes locaux et la proportion des dépenses des exploitations agricoles effectuée au niveau local. Le lieu de participation sociale serait donc un indicateur important de la localisation d'approvisionnement.

Une étude récente, menée auprès d'une trentaine d'entreprises agricoles du Minnesota, a cherché à déterminer si le lieu d'achat des divers intrants requis pour l'exploitation variait selon le type de production (élevage ou grandes cultures) ou la taille des entreprises agricoles, laquelle était mesurée par le revenu brut de l'exploitation et le nombre d'acres cultivés (Chism, 1993). Les états financiers des fermes ont été analysés et les dépenses, réparties selon que l'achat était fait localement (i.e. dans un rayon de 20 milles) ou à l'extérieur. Le pourcentage des dépenses effectuées localement était ensuite comptabilisé pour chaque exploitation et une moyenne agrégée a ensuite été calculée pour chaque regroupement d'exploitations. Le nombre de dollars dépensés localement par acre cultivé a aussi été calculé pour chaque exploitation et, là encore, une moyenne agrégée a été calculée

pour chaque regroupement d'exploitations. De plus, des graphiques illustrant les dépenses locales en fonction des paramètres de taille ont été utilisés pour vérifier la nature de la relation.

L'analyse des résultats démontrait que les plus petites exploitations agricoles avaient davantage tendance à s'approvisionner localement que les plus grandes : la catégorie des plus petites fermes affichait un pourcentage plus élevé de leurs dépenses au niveau local (75,5 %) que le groupe des plus grandes exploitations (51,0 %). De plus, la relation entre la proportion des dépenses faites localement et la taille des entreprises agricoles était négative. Cette variation selon la dimension des fermes se manifestait particulièrement dans le cas des exploitations spécialisées dans l'élevage. Par ailleurs, les éleveurs avaient en général une propension plus grande à acheter localement que les producteurs de cultures commerciales. L'auteur en a conclu que les exploitations qui faisaient de l'élevage tendaient à contribuer davantage à l'économie locale. Cependant, lorsque ces entreprises prennent de l'expansion, il devient plus difficile pour les commerces locaux d'en bénéficier puisque les grandes exploitations d'élevage ont plus tendance à s'approvisionner à l'extérieur (Chism et Levins, 1994).

Une autre étude, réalisée cette fois en Iowa dans le secteur porcin et qui a traité entre autres des habitudes d'achat, tend à appuyer les conclusions de Chism (Lawrence *et al.* 1993 ; dans Chism, 1993). Ses résultats démontraient, en effet, que les grandes exploitations porcines, comparativement aux plus petites, ont davantage tendance à contourner les réseaux locaux de distribution et à s'approvisionner chez les grossistes ou encore, directement auprès des usines pour la majorité des intrants (aliments, suppléments, produits vétérinaires et équipements porcins).

L'étude de Marousek (1979) menée en Idaho a conduit à des résultats similaires. En effet, proportionnellement, les petites exploitations agricoles enquêtées dépensaient plus localement que les grandes fermes, et ce, tant pour les intrants de ferme que les biens de consommation. L'auteur en conclut que, même si les petites exploitations ne représentaient qu'un faible segment dans l'économie régionale, la propension de ces petits exploitants à

acheter localement leurs divers facteurs de production et leurs biens de consommation les rendait importants pour les détaillants et les commerçants locaux.

Korsching (1984), pour sa part, a voulu examiner quels facteurs influencent les exploitants dans leurs choix du lieu d'approvisionnement pour divers biens et services. Ce chercheur s'est particulièrement intéressé à l'impact de la taille et du régime foncier de l'entreprise agricole sur les comportements d'achat. Il a postulé que la taille de l'exploitation et la proportion des terres louées traduisaient une relation positive avec un approvisionnement fait auprès de pôles d'échanges commerciaux (*trade centers*) plus gros et plus distants.

Dans cette étude, près de 200 exploitations ont été enquêtées dans trois bassins versants de l'Iowa. La localité d'achat pour les différents types de biens et services servait à établir les variables dépendantes. Tous les lieux notés ont été classés en localité « rurale ou urbaine » selon qu'ils avaient moins ou plus de 2500 habitants. Leur localisation a été qualifiée de « locale ou distante » par rapport à l'exploitation selon que le lieu d'achat était situé à moins ou plus de 10 milles de la localité de l'exploitation. Les variables indépendantes comprenaient, d'une part, des variables caractérisant les structures de production des exploitations agricoles (par exemple, la taille de l'exploitation, estimée par le nombre d'acres possédés et cultivés et le revenu agricole brut de l'entreprise ou l'organisation du régime foncier de l'exploitation, évaluée par la proportion des terres louées) et, d'autre part, certaines variables socio-économiques distinguant le chef d'exploitation (dont le nombre d'années d'opération, l'implication communautaire et le niveau de scolarité).

Des « tests t » sur les différences de moyennes ont été utilisés pour vérifier si le lieu d'achat des divers biens et services était fonction des différentes variables indépendantes. L'auteur a également examiné lesquelles des variables indépendantes semblent être les plus déterminantes sur la distance de la localité d'achat pour les biens et services. Il a ensuite tenté de vérifier l'existence et la direction d'une relation entre, d'une part, les caractéristiques des structures de production des exploitations et le profil socio-économiques des ménages agricoles et, d'autre part, la localisation d'achat pour chacune des catégories de biens et services selon que cet approvisionnement est effectué dans une localité rurale ou urbaine dont la situation est qualifiée de locale ou distante.

Les résultats obtenus dans cette étude ne permettent pas d'appuyer les hypothèses de départ de l'auteur. En effet, il y a peu de différences significatives entre les caractéristiques des structures de production des exploitations agricoles ou les caractéristiques socio-économiques des exploitants selon que les divers achats sont faits à un niveau rural et local ou dans une localité urbaine et distante. De plus, parmi les quelques différences significatives observées, on remarque autant de cas qui affichent une relation inverse à celle attendue que de cas correspondant à la relation postulée. Par conséquent, les résultats de cette étude conduisent l'auteur à conclure que, appliqués au contexte de l'Iowa, les comportements d'achat des exploitants ne sont pas déterminés par les caractéristiques structurelles de leur exploitation. Ces dernières n'auraient donc pas l'effet suggéré par Goldschmidt. Ces résultats seraient attribuables au fait qu'en Iowa, où prédomine la ferme familiale, les structures de production agricole sont très différentes de celles de la Californie, où l'agriculture industrialisée est largement répandue et le système de propriété et de main-d'œuvre, très hiérarchisé. Les conclusions de cette étude (Korsching, 1984) sur l'applicabilité de l'hypothèse de Goldschmidt au cas de l'Iowa diffèrent cependant sensiblement des résultats obtenus plus récemment dans le cadre d'études réalisées auprès du secteur porcin de cet État. (Durrenberger et Thu, 1996 ; Lawrence *et al.*, 1993 dans Chism, 1993).

2.5 Relation entre la structure des exploitations agricoles et la participation dans la vie communautaire

Dans son analyse des communautés de Arvin et Dinuba, Goldschmidt (1978a) a constaté que la participation des exploitantes et exploitants dans les organisations sociales était nettement plus élevée dans la localité caractérisée par des exploitations agricoles de taille moyenne et de type familial. De fait, selon ses observations, 45 % des familles établies à Dinuba avaient au moins un de leur membre impliqué dans une entité sociale quelconque de la communauté alors que ce taux ne s'élevait qu'à 32 % pour les familles d'Arvin. L'auteur explique cette différence de participation par les modes distincts d'organisation du travail qui prévalent dans chacune des deux communautés. En effet, il estime qu'avec

l'accroissement de la taille des exploitations, la part du travail agricole et de la gestion de la ferme accomplie par l'exploitant-propriétaire et/ou sa famille tend à diminuer. Ce changement dans l'organisation du travail se traduit généralement par une relation moins étroite avec la communauté locale étant donné la prépondérance d'ouvriers agricoles qui caractérise les communautés où prédominent les exploitations de très grande taille.

Plusieurs autres études se sont également penchées sur la relation entre le type de structure des exploitations agricoles et l'implication des ménages agricoles dans leur communauté. D'abord, dans une étude menée auprès d'éleveurs de volailles de la Louisiane, Heffernan (1972) a voulu évaluer la participation de ces exploitants dans leur milieu selon qu'ils œuvrent au sein de fermes familiales indépendantes, d'exploitations produisant sous forme d'intégration, ou encore à l'intérieur d'entreprises agricoles appartenant à de grandes corporations. Différentes caractéristiques ont été retenues afin de mesurer leur niveau d'intégration dans la communauté rurale et des indices s'appuyant sur différentes mesures ont également été développés afin de pouvoir apprécier leur degré d'implication dans les organisations bénévoles et leur niveau d'engagement dans les entités politiques. Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche indiquent que les ouvriers agricoles œuvrant au sein des grandes entreprises corporatives, comparativement aux autres catégories d'exploitants, apparaissent moins intégrés dans leur communauté. Ils affichent, en outre, des taux de participation plus faibles dans les organisations bénévoles et démontrent moins d'intérêt à s'impliquer dans des activités politiques. Peu de différences ont toutefois été décelées entre les agriculteurs des fermes familiales et les exploitants d'entreprises dont la production est à forfait.

Dans une étude menée au Wisconsin et portant sur les effets des changements structurels de l'organisation du travail agricole sur la communauté rurale, Rodefeld (1974, dans Korsching, 1984 ; et dans Albrecht et Murdock, 1990) rapporte également que les changements dans la structuration du travail, qui résultent de l'accroissement de la taille des exploitations agricoles, entraînent non seulement une plus faible participation dans les organisations communautaires mais aussi une diminution du soutien et des contributions

financières aux infrastructures sociales du milieu environnant, incluant les commerces locaux.

Une autre étude, celle-ci menée auprès des producteurs de raisins du Missouri (Heffernan et Lasley, 1978), a cherché à vérifier si la participation communautaire des chefs d'exploitation différait selon que l'entreprise agricole était de type familial ou non. La provenance du capital et le recours à une main-d'œuvre non-familiale ont été les facteurs utilisés afin de discriminer les deux types d'exploitations. Le taux d'interaction sociale avec la communauté a été évalué par le biais de diverses mesures et indices de participation qui ont permis d'apprécier l'intégration communautaire et la participation dans les organisations bénévoles. La corrélation observée entre les caractéristiques structurelles de l'entreprise agricole et les niveaux d'intégration et de participation dans la communauté suggère que les chefs d'exploitation des entreprises non-familiales seraient moins enclins à s'impliquer dans les activités sociales de leur communauté locale que les exploitants propriétaires de fermes familiales. Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude n'ont cependant pas permis de déceler de différences entre les exploitants des deux types d'entreprise agricole quant à leur implication dans les organisations à caractères économiques.

Enfin, une étude menée auprès des producteurs laitiers du Maryland (Poole, 1981) a tenté de vérifier si la taille des exploitations avait une incidence sur la capacité des ménages agricoles à pouvoir s'impliquer dans les organisations communautaires de leur localité. Dans cette recherche, autant le nombre d'entités dans lesquels le ménage était impliqué que le niveau de responsabilité associé à chacune des fonctions occupées dans ces organisations ont été considérés afin de développer un indice de participation sociale. Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche conduisent l'auteur à conclure qu'il y aurait une relation inverse entre la taille des entreprises laitières et leur participation dans les organisations communautaires. Il explique cette tendance par le fait qu'une augmentation de la taille des exploitations tend à accroître l'importance de la main-d'œuvre extérieure. Il en résulte une organisation du travail plus complexe, ce qui aurait pour effet de réduire le

temps disponible des ménages agricoles pour leur participation dans les activités des organisations sociales de la communauté.

Ainsi, l'ensemble des études répertoriées, qui ont analysé la participation des exploitants en fonction de leur structure de production, semblent indiquer que les productrices et les producteurs qui gèrent des fermes familiales de taille moyenne ont tendance à afficher des niveaux de participation dans les organisations communautaires plus élevés que celles et ceux qui œuvrent au sein des grandes exploitations agricoles ou des fermes corporatives. Ces résultats tendent à appuyer l'hypothèse de Goldschmidt selon laquelle la qualité et la quantité des services communautaires que l'on retrouve en milieu rural diminueraient avec l'accroissement de la taille des entreprises agricoles.

2.6 Évolution de la recherche portant sur le lien entre les communautés rurales et les structures de production agricole

Les travaux présentés dans les pages qui précèdent illustrent qu'un certain lien peut être établi entre les structures de production agricole et les caractéristiques socio-économiques des communautés rurales. Cette relation, nous l'avons vue, a fait l'objet de plusieurs recherches aux États-Unis. Le débat qui entoure les travaux de Goldschmidt, lesquels ont été publiés pour la première fois il y a plus de 50 ans, demeure pourtant toujours d'actualité. Ses travaux constituent le cadre théorique de la grande majorité des études qui ont traité de ce thème. Son hypothèse a été et continue de représenter une source d'inspiration importante pour plusieurs projets de recherche qui abordent la question du lien entre les structures agricoles et les communautés rurales. Néanmoins, nous observons, au cours des années, une certaine évolution dans l'approche de recherche adoptée pour aborder cette problématique.

Dans les années 70 et jusqu'au milieu des années 1980, les chercheurs ont principalement tenté de répéter le travail de Goldschmidt. Ces recherches ont démontré qu'on ne pouvait appliquer l'hypothèse de Goldschmidt de façon inconditionnelle à différentes régions ou encore indépendamment des contextes historiques ayant prévalu. Les recherches

subséquentes ont tenté d'inclure des indicateurs de structure économique non-agricoles afin de mieux conceptualiser les structures agraires.

Lobao *et al.* (1993) estiment que les futures recherches qui porteront sur la relation entre les types de structure agricole et le bien-être des communautés rurales devront examiner plus à fond le contexte spécifique à chaque région étudiée. Ces auteurs préconisent, de plus, une approche de recherche davantage axée sur la répartition spatiale des impacts socio-économiques liés aux structures de production agricole, tout en faisant appel à une plus grande " multidisciplinaryité " pour aborder cette question. L'absence de coopération en matière de recherche entre les sociologues ruraux et les économistes agricoles pour traiter de cette question avait d'ailleurs déjà été déplorée par Nuckton *et al.* (1982). Les économistes ont surtout mis l'emphase sur les bénéfices économiques de l'expansion de la taille des entreprises agricoles alors que les sociologues étaient plus préoccupés par les coûts sociaux associés à cet accroissement de la taille des exploitations agricoles.

2.7 Applicabilité de l'hypothèse de Goldschmidt au cas du Québec

Au Québec, qu'en est-il de cette relation entre le bien-être des communautés des régions rurales et les types de structure de production agricole? Est-ce que l'hypothèse de Goldschmidt s'applique au contexte québécois, et le cas échéant, comment se manifeste-t-elle ? Jean et Vachon (1991) ont apporté quelques éléments de réponse à cette question en soutenant que les changements dans les structures et les systèmes de production agricole avaient eu des conséquences négatives pour l'environnement socio-économique des communautés rurales du Québec. Le questionnement soulevé par cette problématique apparaît essentiel si la société québécoise désire orienter ses programmes de soutien à l'agriculture de façon à contribuer le plus possible au développement des régions.

La revue de littérature que nous avons effectuée nous a permis de constater que les recherches qui se sont intéressées aux conséquences de l'évolution des structures de production agricole sur les communautés rurales ont, pour la plupart, été menées aux États-Unis, en particulier dans les régions où les phénomènes d'industrialisation de l'agriculture

se sont davantage manifestés. Par conséquent, bien que la tendance à l'accroissement de la taille des exploitations et le processus de concentration aient touché l'ensemble des productions agricoles et des régions en Amérique du Nord, il apparaît pertinent d'apporter quelques précisions qui permettront de relativiser les niveaux de concentration observés dans les secteurs agricoles québécois et canadien, par rapport à ceux que l'on retrouve plus au sud. Le tableau 2.1 présente des données qui caractérisent les niveaux de concentration de différents types d'entreprise agricole pour le Québec, le Canada et les États-Unis.

La concentration étant définie comme l'importance relative des entreprises de grande taille dans une production donnée, l'examen des caractéristiques de l'ensemble des entreprises agricoles permet de constater que le Québec affiche un niveau de concentration relativement comparable à celui observé dans l'ensemble du Canada, mais moins prononcé que celui que l'on retrouve dans le secteur agricole états-unien. En effet, aux États-Unis, une proportion plus forte des revenus agricoles totaux bruts est accaparée par les exploitations appartenant à la classe de revenu la plus élevée. Le revenu moyen des entreprises de cette catégorie est également près de 14 fois supérieur au revenu agricole moyen de l'ensemble des exploitations des États-Unis, alors que ces mêmes ratios sont de l'ordre de neuf fois et d'un peu plus de dix fois pour le Québec et le Canada respectivement. Cette plus forte concentration observée au sud de la frontière canadienne s'explique principalement par la présence d'un nombre restreint mais important de très grandes entreprises agricoles, développées en partie par le *corporate farming* de sociétés filiales de grands groupes agroalimentaires. Ce niveau de concentration plus élevé aux États-Unis est également accentué par le fait que près de la moitié des exploitations agricoles états-uniennes ne sont pas de véritables unités de production mais plutôt des fermes servant de résidences rurales, phénomène qui est nettement moins répandu au Canada (Charvet, 1996). Par conséquent, l'interprétation de données moyennes établies sur l'ensemble des entreprises agricoles des États-Unis mérite une grande prudence.

**Tableau 2.1 : Comparaison des niveaux de concentration du secteur agricole
(Québec, Canada et États-Unis)**

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES SELON LE TYPE D'ENTREPRISE AGRICOLE	Québec	Canada	États-Unis
Entreprises agricoles (toutes productions confondues)			
<i>Année de recensement</i>	1996	1996	1997
Proportion des exploitations générant des revenus bruts de 500 000 \$ ¹ et plus	3,7 %	3,1 %	2,8 %
Proportion des superficies agricoles gérées par les exploitations de cette classe de revenu	7,1 %	10,6 %	16,5 %
Proportion des revenus agricoles totaux bruts générés par les exploitations de cette classe de revenu	35,7 %	36,1 %	43,6 %*
Superficie moyenne des exploitations de la classe des revenus bruts de 500 000 \$ ¹ et plus (hectares/exploitation)	186	829	1 141
Superficie moyenne des exploitations agricoles ² (hectares/exploitation)	99	265	194
Revenu brut moyen par entreprise agricole pour les exploitations de la classe des revenus bruts de 500 000 \$ ¹ et plus (000 \$ ¹)	1 334	1 341	1 527*
Revenu brut moyen par entreprise agricole ² (000 \$ ¹)	147	127	113
Entreprises laitières			
<i>Année de recensement</i>	1991	1991	1992
Proportion des exploitations déclarant un troupeau de 123 vaches laitières et plus (Québec et Canada) ou de 100 vaches laitières et plus (États-Unis)	0,4 %	1,3 %	12,4 %
Proportion du cheptel laitier pour les exploitations de cette catégorie	1,9 %	6,6 %	47 %
Taille moyenne des exploitations de cette catégorie (nombre de vaches/exploitation)	189	174	219
Taille moyenne des exploitations laitières ² (nombre de vaches)	37,4	40,6	57,8
Entreprises porcines			
<i>Année de recensement</i>	1996	1996	1997
Proportion des exploitations déclarant un troupeau de 2 653 porcs et plus (Québec et Canada) ou de 2 000 porcs et plus (États-Unis)	6,8 %	3,7 %	4,0 %
Proportion du cheptel porcin pour les exploitations de cette catégorie	35,5 %	37,7 %	55,0 %
Taille moyenne des exploitations de cette catégorie (nombre de porcs/exploitation)	5 832	5 440	5 543
Taille moyenne des exploitations porcines ² (nombre de porcs)	1 423	1 147	403

* Selon les données de 1995.

¹ \$CAN ou \$US selon le cas.

² Considère les exploitations agricoles déclarant des revenus bruts de 2 500 \$CAN et plus pour les entreprises québécoises et canadiennes et de 1 000 \$US et plus pour les entreprises états-uniennes.

Sources : GREPA, Annuaire statistique québécois, 1998.

Statistique Canada, Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement : 1971-1991, Cat. 93-348.

Statistique Canada, Profil agricole du Canada, Cat. 93-356.

Statistique Canada, Profil agricole du Québec, Cat. 95-176.

USDA, Agricultural Statistics 1998.

USDA, Agricultural Statistics 1992.

Toujours au tableau 2.1, l'analyse des caractéristiques structurelles de la seconde catégorie d'entreprises révèle que le phénomène de concentration dans le secteur laitier demeure relativement peu développé au Québec, comparativement à l'ensemble du Canada et, de surcroît, apparaît tout à fait négligeable lorsqu'on le compare à ce qui est observé aux États-Unis. En effet, près de la moitié de la production laitière états-unienne provenait de fermes de plus de 100 vaches au début des années 1990, proportion qui serait maintenant grimpée à près de 60 % (USDA, 1998). C'est dans l'Ouest que se manifeste le plus ce phénomène de concentration du cheptel laitier, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. En effet, les entreprises laitières de l'Ouest canadien affichent un nombre moyen de vaches par ferme environ deux fois plus élevé que celui observé au Québec (GREPA, 1998). Cette taille n'atteint cependant pas l'ampleur de ce que l'on retrouve en Californie, l'état le plus gros producteur de lait des États-Unis, où la taille moyenne des exploitations laitières dépasse 460 vaches par entreprise, soit dix fois la taille moyenne des fermes laitières du Québec et neuf fois celle des entreprises laitières du Wisconsin, le deuxième état en importance par son volume de production.

Le secteur porcin affiche, quant à lui, des caractéristiques structurelles quelque peu différentes de celles retrouvées au sein de l'industrie laitière. D'abord, au Québec et dans l'ensemble du Canada, des proportions comparables du cheptel porcin sont possédées par la catégorie des grandes exploitations, cependant au Québec une proportion plus élevée d'entreprises porcines se partage ce cheptel comparativement à ce qui est observé à l'échelle canadienne. Cette plus forte concentration au niveau canadien s'explique par le fait que le secteur porcin des principales provinces productrices de l'Ouest (Alberta et Manitoba) est caractérisé par des structures de production bipolaires : d'une part, un grand nombre d'exploitations céréalières font l'élevage de troupeaux porcins de petite taille à titre d'activité complémentaire ; d'autre part, quelques très grandes entreprises spécialisées dans la production porcine s'accaparent des parts considérables de marché (Fortin, 1994 ; GREPA, 1998). Le phénomène de concentration est encore plus accentué aux États-Unis où à peine 4 % des entreprises du secteur assurent 55 % de la production porcine. La faible taille moyenne pour l'ensemble des entreprises porcines états-uniennes révèle, quant à elle, une bipolarité encore plus prononcée que celle observée dans l'Ouest canadien. À titre

d'exemple, aux États-Unis, les 50 plus grandes entreprises porcines possèdent toutes des cheptels qui comptent plus de 10 000 truies. La production de ces exploitations est souvent répartie en plusieurs ateliers de quelques milliers de truies mais certaines de ces entreprises ont aussi récemment développé des sites d'élevages porcins de très grande dimension pouvant compter jusqu'à quelques dizaines de milliers de truies par atelier (Charvet, 1996 ; *Successful Farming*, 1998). Par ailleurs, plusieurs de ces entreprises ont reproduit le modèle d'intégration qui avait été développé pour les élevages avicoles états-uniens à partir des années 1960. Cette contractualisation toucherait un peu plus de 10 % des exploitations états-uniennes, mais elle serait à l'origine d'environ 40 % des ventes des produits agricoles (Charvet, 1996). Le secteur porcin québécois se distingue donc de celui des États-Unis par les caractéristiques suivantes : de moins fortes disparités au niveau de la taille sont observées entre les exploitations porcines du Québec ; une proportion plus importante de la production québécoise est assurée par des exploitations de taille moyenne ; et enfin, les pratiques d'élevage à forfait, quoiqu'en progression, demeurent moins répandues qu'aux États-Unis puisqu'elles ne concernent que 13 % du cheptel porcin québécois (MAPAQ, 1997b).

L'examen du tableau précédent permet donc de constater que, de façon générale, les phénomènes de concentration et d'industrialisation du secteur agricole qui sont observés au Québec ont atteint des niveaux qui sont considérablement moins accentués que ceux retrouvés aux États-Unis. Ainsi, dans le contexte états-unien, les nombreuses études réalisées sur ce thème ont cherché à s'interroger sur les impacts sociaux, pour les communautés rurales, de ces bouleversements structurels et de cette main-mise croissante des grandes firmes d'agribusiness sur le secteur agricole, de même que sur les conséquences que pourrait entraîner la domination de ce modèle de développement agricole sur l'avenir des fermes familiales, entités largement perçues comme l'un des piliers fondateur de la société démocratique qui s'est instaurée aux États-Unis (Flinn et Buttel, 1980). Malgré que l'ampleur de ces phénomènes soit nettement moindre au Québec, leur émergence tend tout de même de plus en plus à vouloir se manifester et, par conséquent, une réflexion sur les conséquences potentielles de cette évolution des structures de

production agricole sur les régions rurales apparaît tout à fait justifiée si le développement agricole doit continuer à contribuer à la vitalité d'une ruralité québécoise dynamique.

Le chapitre suivant présente les approches qui ont été privilégiées dans cette recherche afin d'étudier l'incidence des structures de production agricoles sur le milieu rural québécois. Il explicite en outre divers aspects méthodologiques liés à l'élaboration et la conduite de l'enquête et expose les méthodes d'analyse qui ont été choisies pour traiter les données recueillies.